

Akilyls nomme deux avocats Counsel

Akilyls est heureux d'annoncer les nominations en tant que Counsel de **Juliette Grosjean** (Droit de la santé) et **Laurine Lavergne** (Droit des sociétés – Fusions acquisitions).

Ces nouvelles désignations interviennent après celle d'**Aurélie Carrara** (Droit Fiscal) en 2021 et témoignent de l'engagement d'Akilyls d'accompagner ses talents tout au long de leur parcours.

Les équipes comptent désormais 38 avocats et salariés, dont 8 associés et 3 avocats counsel.



Juliette Grosjean exerce au sein d'Akilyls depuis la création du cabinet en 2019. Elle intervient dans le secteur de la santé auprès d'acteurs publics et privés, notamment dans le cadre de projets de restructuration de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale (coopération, rapprochement, construction, ...).



Laurine Lavergne a également rejoint Akilyls depuis sa création en 2019. Elle intervient principalement dans le domaine des fusions et acquisitions, du private equity, de (re)structuration de projets internes aux entreprises et aux groupes (opérations de haut de bilan, relations intra-groupe, management package), des opérations projets (joint-ventures, partenariats ...) et plus généralement en matière de droit des sociétés.

“

Ces nominations sont le reflet de la volonté d'Akilyls de promouvoir ses talents tout en s'appuyant sur leurs compétences afin de toujours mieux servir nos clients et le développement du cabinet dans un contexte plus que jamais complexe et changeant, nécessitant à la fois agilité et haute technicité.

Charles-Yves Rivière & Yannick Francia, associés

AKILYS

AVOCATS

A propos d'Akilyls Avocats

Créé en 2019 par 7 associés avec la volonté de faire du droit un atout stratégique pour l'entreprise et ses dirigeants, Akilyls propose une approche basée sur une expertise transversale du droit.

Fortes de 38 avocats et salariés, les équipes Akilyls interviennent dans tous les domaines du droit des affaires : Droit des sociétés / Gouvernance, Fusions-acquisitions / Private-equity, Start-up & capital risque, Droit fiscal, Fiscalité des entreprises et du patrimoine, Droit public, Droit de la santé, Activités réglementées.

La culture d'Akilyls repose sur une approche décloisonnée et synergique des disciplines juridiques et des métiers du conseil destinée à proposer des solutions globales intégrant, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre, l'ensemble des contraintes juridiques, financières, culturelles ou organisationnelles du dirigeant d'entreprise.

Contact

288 rue Duguesclin - 69003 Lyon - 04 69 98 22 90
37-39 rue de Surène - 75008 Paris - 01 88 24 53 00
www.akilyls-avocats.com - communication@akilyls-avocats.com